



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**67ième assemblée**  
**22 janvier 2008**

Procès-verbal de la soixante-septième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 22 janvier 2008 à 19 :00 heures au CLSC Saint-Tite, 750 rue du Couvent à Saint-Tite

**Présences :**

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Guylaine Breault
- Madame Michelle Carignan
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Nancy Gauthier
- Madame Aline Grondin
- Monsieur Alain Lampron
- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Céline Roy
- Madame Gaétane Tremblay
- Madame Alice Trottier
- Madame Sandra Veillette

**Absences motivées :**

- Madame Anne-Marie Gingras
- Madame Lorraine Levasseur
- Madame Hélène Pépin
- Madame Johanne Soucy
- Monsieur Yvon Veillette

Monsieur Gilles Maurais, préside l'assemblée et monsieur Alain Lampron, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée madame Nicole Ratelle, conseillère à la direction générale.

**CA-067-01**      **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur

Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00heures.

Résolution : 1029-01-08  
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

## **CA-067-02      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution : 1030-01-08  
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-067-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-067-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-067-03 Adoption du procès-verbal 13 novembre 2007
- CA-067-04 Suivi au procès-verbal du 13 novembre 2007
- CA-067-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-067-06 Sujets soumis pour décision :
  - 6.1 Nomination de madame Sandra Veillette
  - 6.2 Ouverture du poste du directeur général
  - 6.3 Nomination du docteur Élizabeth Germain
  - 6.4 Octroi de privilèges de prescription pour l'attribution d'aide à la posture et à la locomotion.
  - 6.5 Représentation des membres du CA sur les réseaux locaux
  - 6.6 Acceptation des tarifs pour les services non assurés
  - 6.7 Gala Reconnaissance 2008
- CA-067-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
  - 7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines
    - a) mouvement de la main-d'œuvre
    - b) évolution de l'assurance salaire
    - c) Utilisation du PAE – rapport d'activités
  - 7.2 Rapport du comité de vérification
    - a) suivi financier, période 9, au 8 décembre 2007
  - 7.3 Les ententes de gestion à la période 9
  - 7.4 Rapport sur la clientèle en hébergement
  - 7.5 Rapport sur les éclosions (dépôt sur place)
  - 7.6 Rapport sur les activités du directeur général
- CA-067-08 Sujets soumis pour information :
  - 8.1 Non-renouvellement d'une RNI
  - 8.2 Visite d'appréciation du MSSS dans nos RNI
  - 8.3 Recommandations du vérificateur sur la gouvernance des agences et des

établissements du réseau de la santé et des services sociaux

- CA-067-09 Correspondance.
- CA-067-10 Autres sujets :
  - 10.1 Colloque sur la Qualité
  - 10.2 Réseau en loisirs
  - 10.3 Cotisation de l'AQESSS
  - 10.4 Calendrier des rencontres du CA
  - 10.5 Candidature pour le prix AQESSS 2008
- CA-067-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

### **CA-067-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Le procès-verbal de la rencontre du 11 septembre 2007 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1031-01-08  
Relative à l'adoption du procès-verbal  
de la soixante-cinquième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le procès-verbal de la soixante-sixième (66<sup>ième</sup>) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue le 13 novembre 2007, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

### **CA-067-04 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-cinquième assemblée du conseil d'administration tenue le 13 novembre 2007 et répond aux questions des administrateurs.

#### CA-066-06.1 La démarche d'agrément et son suivi

La lettre de félicitations a été transmise aux personnes concernées.

Nous avons reçu le rapport du comité d'évaluation du Conseil québécois d'agrément. Nous avons transmis nos commentaires en date du 20 décembre dernier.

La prochaine étape, prévue pour le 31 janvier 2008, est la décision du Conseil québécois d'agrément par son conseil d'administration concernant l'octroi de l'agrément.

Après avoir reçu les attestations officielles, différentes activités sont prévues afin de publiciser la décision du Conseil québécois d'agrément auprès de notre personnel, de nos partenaires et de la population.

#### CA-066-06.2 Plan de vieillissement

Deux (2) rencontres avec l'Agence de santé ont eu lieu (le 29 novembre dernier ainsi que le 21 décembre 2007).

La version ajustée de notre plan de vieillissement a été déposée aux membres du conseil d'administration.

CA-066-06.3 Politique sur le règlement et le traitement d'une mésentente entre le CSSS Vallée-de-la-Batiscan et les ressources non institutionnelles

La politique adoptée a été transmise à l'Agence de santé.

Les ressources non institutionnelles ont été informées de l'adoption de cette politique.

CA-066-06.4 Formation sur la gouverne

La formation se tiendra le vendredi 22 février prochain. La session " Vers une gouvernance créatrice de valeurs " sera donnée par monsieur Jean-Claude Deschênes.

Le lieu de la rencontre est la Salle de quilles Boulevard, 750 boulevard Saint-Joseph à Saint-Tite à compter de 9 h.

CA-066-06.5 Boni au rendement

L'attribution du boni au rendement a été faite pour les cadres ayant satisfait les exigences en date du 28 novembre 2007.

CA-066-06.6 Image corporative

Nous ferons le lancement de notre image corporative au même moment que l'annonce officielle de la décision du Conseil québécois d'agrément.

CA-066-07.2a) Rapport financier au 15 septembre 2007

Le rapport a été acheminé aux instances concernées dans les délais prescrits.

CA-066-07.2c) Rapport cumulatif et prévisionnel à la période 7

Le rapport a été acheminé aux instances concernées dans les délais prescrits.

CA-066-10.1 Représentant de la santé et des services sociaux à la SADC

La résolution a été transmise à la SADC Vallée-de-la-Batiscan et madame Gaétane Tremblay a été nommée représentante de la santé et des services sociaux au conseil d'administration de cet organisme.

CA-066-10.4 Rencontre avec les établissements de deuxième ligne

Monsieur Alain Lampron dépose, séance tenante, un tableau de suivi des engagements reliés aux ententes de collaboration avec les établissements de deuxième ligne.

Monsieur Lampron rappelle que ces ententes de collaboration visent à favoriser que la clientèle du territoire de la Vallée de la Batiscan ait accès à une qualité de services avec la deuxième ligne et dans la mesure du possible, sur notre territoire.

Résolution : 1032-01-08  
Relative à l'adoption des suivis  
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'accepter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 novembre 2007, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

**CA-067-05** **PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Aucun participant à cette assemblée.

**CA-067-06** **SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :**

6.1 Nomination de madame Sandra Veillette

Suite à la démission de madame Peggy Richard, à titre de représentante du conseil des infirmiers et infirmières (CII) au sein du conseil d'administration, des démarches ont été effectuées afin de trouver un membre remplaçant.

Le Conseil des infirmiers et infirmières soumet la candidature de madame Sandra Veillette pour combler ce poste vacant.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée:

Résolution : 1033-01-08  
Relative à la nomination de

madame Sandra Veillette

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit s'assurer que la représentativité au sein du conseil d'administration soit conforme aux différents collèges électoraux;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à la nomination de madame Sandra Veillette à titre de représentante du conseil des infirmiers et infirmières au sein du conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité -

## 6.2 Ouverture du poste de directeur général

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les membres du conseil d'administration que le directeur général a réaffirmé sa volonté de partir à la retraite le 28 décembre 2008 et qu'il demande au conseil d'administration d'accepter sa demande de départ à la retraite.

De plus, monsieur Lampron demande au conseil d'administration de reconfirmer la convention de départ qui a été adoptée par résolution du conseil d'administration en mars 2005.

Monsieur Maurais informe les membres du conseil d'administration des différentes étapes du processus de sélection d'un directeur général, processus d'une durée de 6 à 13 mois, qui est encadré par règlement.

Afin de s'assurer de la conformité de cette démarche ainsi que du respect des échéanciers, il est proposé de procéder à la formation d'un comité qui aurait comme rôle :

- ♦ D'établir les échéanciers ;
- ♦ De réaliser les opérations pour en arriver à l'affichage du poste
- ♦ Faire la sélection du directeur général
- ♦ Faire une recommandation au conseil d'administration

Après échanges et discussions, la résolution suivante :

Résolution : 1034-01-08  
Relative à l'ouverture du concours  
du poste de directeur général

ATTENDU QUE le directeur général actuel, monsieur Alain Lampron, a réaffirmé sa volonté de partir à la retraite le 28 décembre 2008;

ATTENDU QUE l'établissement accepte la lettre d'avis de départ à la retraite de monsieur Alain Lampron;

ATTENDU QUE l'établissement souhaite respecter la réglementation pour procéder au remplacement du directeur général;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à la création d'un comité qui aura la responsabilité de gérer le processus de départ et d'embauche du directeur général et de mandater le Président à demander au ministre l'autorisation d'ouvrir le concours public.

Six (6) membres du conseil démontrent un intérêt à faire parti de ce comité. Il s'agit de :

- ✦ Monsieur Jean-Marc Gagnon
- ✦ Madame Nancy Gauthier
- ✦ Madame Aline Grondin
- ✦ Monsieur Gilles Maurais
- ✦ Madame Géline Roy
- ✦ Madame Gaétane Tremblay

Après la tenue d'un vote secret, trois (3) membres sont nommés pour former le comité, soit :

- ✦ Monsieur Jean-Marc Gagnon
- ✦ Madame Aline Grondin
- ✦ Monsieur Gilles Maurais
- ✦ Madame Nancy Gauthier, à titre de membre substitut.

- Adoptée à l'unanimité -

### 6.3 Nomination du docteur Élizabeth Germain

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a procédé, suite à la réception de l'offre de service du docteur Élizabeth Germain, à l'évaluation de sa candidature et a effectué les vérifications nécessaires auprès de ses références de même qu'auprès du Collège des médecins du Québec.

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a adressé une recommandation favorable à l'embauche du docteur Germain.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1035-01-08  
Relative à l'embauche du  
Docteur Élizabeth Germain

ATTENDU QUE le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a procédé à l'étude des titres du docteur Élizabeth Germain et qu'il recommande au conseil d'administration de procéder à sa nomination;

ATTENDU QUE nous avons reçu de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec l'avis de conformité pour le docteur Élizabeth Germain;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à la nomination du Docteur Élizabeth Germain. Docteur Germain aura un statut de membre actif, temps plein, et exercera à

compter de juin 2008 une pratique de médecine familiale incluant le suivi de clientèle sur rendez-vous ou maintien à domicile ainsi que des périodes de sans rendez-vous.

- Adoptée à l'unanimité -

#### 6.4 Octroi de privilèges de prescription pour l'attribution d'aide à la posture et à la locomotion

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration qu'une entente de services est intervenue entre notre établissement et le Centre de réadaptation Interval afin de préciser les conditions d'obtention de statuts, de privilèges et d'obligations pour l'octroi de privilèges spécifiques d'ordonnance médicale pour l'attribution;

- ♦ De prothèses, d'orthèses, d'appareils orthopédiques et autres équipements;
- ♦ D'aides techniques à la locomotion (ATL) et à la posture (ATP).

Pour notre établissement, quatre (4) médecins ont suivi la formation.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1036-01-08

Relative à l'octroi de privilèges de prescription pour l'attribution d'aide à la posture et à la locomotion

ATTENDU QUE le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a procédé à la nomination de médecins avec statut et privilèges de prescription pour l'attribution d'aide à la posture et à la locomotion et qu'il en recommande au conseil d'administration d'entériner ces nominations;

ATTENDU QUE les médecins prescripteurs sont désignés par l'Agence de santé et de services sociaux conformément au Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de reconnaître aux médecins suivants, qui ont suivi la formation, les statuts, privilèges et obligations d'ordonnance médicale pour l'attribution d'aide à la locomotion et à la posture :

- ♦ Docteur Gilles Grenier;
- ♦ Docteur Michèle Cloutier
- ♦ Docteur Carolyne Sirois
- ♦ Docteur Isabelle-Anne Fontaine

- Adoptée à l'unanimité -

#### 6.5 Représentation des membres du Conseil d'administration sur les réseaux locaux de services

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que suite à la démission de madame Peggy Richard à titre de membre du conseil d'administration, nous devons procéder à son remplacement à titre de représentante du C.A. au sein du réseau local 0-17 ans.

Après échanges les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1037-01-08  
Relative à la nomination d'un  
membre du CA sur le réseau local  
0-17 ans

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de mandater madame Céline Roy pour représenter le conseil d'administration au sein du réseau local 0-17 ans.

- Adoptée à l'unanimité –

#### 6.6 Acceptation des tarifs pour les services non assurés

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration qu'il est de sa responsabilité d'établir les tarifs pour les services non assurés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Les tarifs présentés ci-dessous ont été présentés et discutés avec l'équipe médicale. Ces tarifs sont comparables aux autres établissements en périphérie.

♦ Certificat de santé (pour employeur Cadet, camp de vacances, etc.)	20.00 \$
♦ Formulaire d'assurance	20.00 \$
♦ Réclamation d'assurance salaire	20.00 \$
♦ Permis de conduire	25.00 \$
♦ Demande d'indemnisation de la SAAQ	25.00 \$
♦ Certificat Régie des rentes du Québec	50.00 \$
♦ Résumé de dossier pour compagnie D'assurance	50.00 \$

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1038-01-08  
Relative à l'acceptation des tarifs  
pour les services non assurés

ATTENDU QUE le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a reçu les tarifs ci-haut proposés et qu'ils ont été discutés avec l'équipe médicale ;

ATTENDU QUE le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommande au conseil d'administration l'acceptation des tarifs ci-haut mentionnés :

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, les tarifs pour les services non assurés.

- Adoptée à l'unanimité –

#### 6.7 Gala Reconnaissance

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que le Gala Reconnaissance se tiendra cette année le 8 mai prochain.

Afin de constituer le comité de travail pour la préparation de cette activité, il est souhaité qu'un membre du conseil d'administration en fasse parti.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante;

Résolution : 1039-01-08  
Relative à la nomination du représentant  
du conseil d'administration sur le comité  
Gala Reconnaissance

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de nommer madame Alice Trottier, représentante du conseil d'administration sur le comité Gala Reconnaissance.

- Adoptée à l'unanimité –

### **CA-067-07 RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :**

#### **7.1 Rapport du comité de suivi des ressources humaines**

Madame Gaétane Tremblay, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les membres du conseil d'administration des dossiers qui ont fait l'objet d'une étude détaillée en lien avec la gestion des ressources humaines

##### **A) Mouvement de la main-d'œuvre**

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport sur l'évolution du mouvement de la main d'œuvre de notre organisation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 15 janvier 2008.

Pour cette période le rapport démontre pour l'ensemble de notre organisation :

- ♦ Un total de 60 embauches
- ♦ Un total de 53 départs

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1040-01-08  
Relative au rapport sur le mouvement  
De la main d'oeuvre

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport de suivi de mouvement de la main d'oeuvre le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport de suivi de mouvement de la main-d'oeuvre pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 15 janvier 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire (période 8).

Le tableau démontre que pour la période 8 nous ne rencontrons pas la cible établie : avec un ratio de 6.08 % nous sommes à + 0.41 % du ratio attendu de 5.67 %.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1041-01-08  
Relative au rapport sur le suivi de  
l'évolution de l'assurance salaire

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire (période 8) le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter, suite à la recommandation du comité de suivi des ressources humaines, le rapport sur le suivi de l'évolution de l'assurance salaire à la période 8, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport d'utilisation du Programme d'aide aux employés

Le comité de suivi des ressources humaines a fait l'étude du rapport d'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE).

Le rapport sur l'utilisation pour la période du 1er avril au 30 septembre 2007 démontre :

- ♦ Total de clients : 38
- ♦ Nombre de nouvel accès : 20
- ♦ Nombre de ré accès (nouveau problème) 28

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1042-01-08  
Relative au rapport d'utilisation du  
Programme d'aide aux employés

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport d'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE) le comité de suivi des ressources humaines recommande au conseil d'administration son adoption;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur l'utilisation du programme d'aide aux employés (PAE) pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2007, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

## 7.2 Rapport du comité de vérification

### A) Rapport financier au 8 décembre 2007

Monsieur Jean-Marc Gagnon, membre du comité de vérification, informe les administrateurs sur notre situation financière au 8 décembre 2007.

Le rapport déposé démontre qu'à cette période nous dégageons un surplus budgétaire de 73 939.\$

Ce rapport a fait l'objet d'une étude détaillée par les membres du comité de vérification et ceux-ci recommandent au conseil d'administration de procéder à son adoption.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1043-01-08  
Relative au rapport financier à  
la période 9 – 8 décembre 2007

ATTENDU QUE suite à l'étude détaillée du rapport financier à la période 9, le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport financier à la période 9 finissant le 8 décembre 2007, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

### 7.3 Les ententes de gestion

Madame Chantal Carignan, directrice des services de support à l'organisation des services, présente les ententes de gestion avec les données recueillies à la période 9 (8 décembre 2007).

À cette période, le rapport démontre que sur les 25 indicateurs pour lesquels nous avons une cible à atteindre :

- ♦ 16 indicateurs dont la cible sera possible atteinte
- ♦ 2 indicateurs dont la cible sera presque atteinte
- ♦ 7 indicateurs requérant une attention particulière

Pour ce qui est des engagements clinico administratifs, sur les 31 engagements, 11 engagements sont réalisés et 20 sont en voie de réalisations.

Madame Carignan mentionne que des explications ont été fournies à l'Agence pour les cibles non atteintes. Pour la majorité de ces indicateurs, nous n'avons pas de client en attente.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution 1044-01-08

Relative à l'adoption du rapport de suivi  
des ententes de gestion 2007-2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport de suivi des ententes de gestion pour l'année 2007-2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

### 7.4 Rapport sur la clientèle en hébergement

Madame Chantal Carignan, directrice des services de support à l'organisation des services, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 2 novembre 2007 au 11 janvier 2008 :

en CHSLD :

- 165 lits sont dressés
- 10 places sont libres
- 10 clients en attente (un client en attente à deux endroits)

en RNI :

- 61 lits sont dressés
- 5 places libres (places libres liées à un non-renouvellement)
- 10 demandes en attente

Mouvement de la clientèle du 2 novembre 2007 au 11 janvier 2008 :

- 15 admissions (12 en CHSLD et 3 en RNI)
- 9 départs (4 en CHSLD et 5 en RNI)
- 14 décès (tous en CHSLD)

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1045-01-08  
Relative au rapport sur la clientèle en hébergement au 11 janvier 2008

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les taux d'occupation et mouvement de la clientèle de nos ressources d'hébergement pour la période du 2 novembre 2007 au 11 janvier 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

#### 7.5 Rapport sur les éclosions

Madame Chantal Carignan, directrice des services de support à l'organisation des services, informe les membres du conseil d'administration que pour la période du 13 novembre 2007 au 22 janvier 2008 aucune éclosion n'est survenue dans les centres multiservices et qu'à ce jour, il n'y a aucun cas de Clostridium difficile dans l'établissement.

#### 7.6 Rapport sur les activités du directeur général

Monsieur Alain Lampron, directeur général, présente aux administrateurs le rapport de ses activités pour la période du 13 novembre 2007 au 22 janvier 2008.

Pour cette période, 77 activités d'une durée de plus de deux heures ont été menées et monsieur Lampron. Sur ces 50 jours ouvrables, monsieur Lampron mentionne avoir pris deux semaines de congés.

Les administrateurs présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions, à leur satisfaction.

Résolution : 1046-01-08  
Relative à l'adoption du rapport

d'activités du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport d'activités du directeur général pour la période du 13 novembre 2007 au 22 janvier 2008, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

## **CA-067-08      SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :**

### **8.1      Non renouvellement d'une RNI**

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration du non-renouvellement du contrat avec une ressource non-institutionnelle.

Les propriétaires de la RNI ont été rencontrés en décembre dernier et dans un très court laps de temps les clients de cette résidence ont tous été relocalisés.

### **8.2      Visite d'appréciation du MSSS dans nos RNI**

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les membres du conseil d'administration qu'il y a eu visite d'appréciation de nos services en ressources non institutionnelles par le Ministère de la Santé et des Services sociaux les 9, 10 et 11 janvier.

L'équipe visiteuse a rencontré plusieurs instances (cadres, clients, proches, comité des usagers, propriétaires de RNI) et a visité sept (7) ressources non institutionnelles.

Les premiers constats révèlent plusieurs éléments de forces et quelques éléments d'amélioration.

Nous recevrons d'ici quelques semaines le rapport de l'équipe visiteuse. Ce rapport sera déposé au conseil d'administration qui devra s'assurer qu'un plan d'amélioration sera élaboré et réalisé afin de répondre aux recommandations qui nous seront faites.

### **8.3      Recommandations du vérificateur général sur la gouvernance**

Monsieur Alain Lampron, directeur général, dépose à titre d'information un communiqué de l'AQESSS ayant pour objet les recommandations du vérificateur général sur la gouvernance des agences et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le vérificateur général fournit, après analyse de situation dans le réseau, des objets de questionnement sur lesquels le conseil d'administration devrait se forger une opinion.

Il suscite la réflexion sur :

- ✦ La composition et la compétence des conseils d'administration;
- ✦ Le rôle fondamental des conseils d'administration;
- ✦ L'indépendance des membres des conseils d'administration;
- ✦ Le suivi de ses grandes responsabilités;
- ✦ Sa responsabilité dans la reddition de comptes;
- ✦ L'évaluation de ses comités et de ses propres fonctionnements;
- ✦ La qualité et la pertinence de l'information dont il dispose pour assumer ses rôles.

La formation pour les membres du conseil d'administration prévue pour le 22 février prochain aidera les administrateurs à apprécier leurs propres modes de fonctionnement.

## **CA-067-09      CORRESPONDANCE**

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- Remerciements de la famille de madame Simone Gauthier Fugère au personnel du Foyer Mgr Paquin.
- ✦ Lettre de madame Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen  
Objet : Transmission des conclusions et recommandations du Protecteur du citoyen.
- ✦ Communiqué de presse de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Objet : Enquête de l'ISQ sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux 2006-2007. 94% des usagers de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont satisfaits des services reçus.
- Synergie (journal de l'association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux), novembre 2007, Décembre-janvier 2008.
- Le dossier de santé du Québec – Plan d'affaires 2007-2010 (document d'information)
- ✦ L'info Santé physique (hiver 2007)
- ✦ L'info-Thècle (numéro 2 – hiver 2007)

## **CA-067-10      AUTRES SUJETS**

### 10.1      Colloque sur la qualité

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance, ainsi que madame Hélène Pépin ont participé à un colloque sur la qualité qui se tenait à Montréal le 8 janvier dernier.

Ce colloque qui s'adressait aux directeurs généraux, commissaires aux plaintes, comités de vigilance a réuni près de 500 personnes.

Madame Grondin informe les membres sur les principaux dossiers traités.

## 10.2 Réseau en loisirs

Madame Nancy Gauthier, membre du conseil d'administration, sollicite les membres du conseil d'administration sur une demande d'appui reçue du Carrefour Jeunesse Emploi pour que nous appuyions un organisme du milieu du nom du Réseau en Loisirs pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Fonds Québécois d'initiatives sociales.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont :

- ♦ De favoriser la consolidation des activités développées et soutenues par le Réseau en loisirs Mékinac
- ♦ D'explorer certaines avenues de développement d'activités, en cohérence avec les besoins exprimés par les milieux
- ♦ De coordonner les activités cléricales (secrétariat et comptabilité du réseau).

Le réseau en Loisirs a été mis en place dans la MRC de Mékinac depuis maintenant trois (3) ans et monsieur Lampron souligne que nous travaillons par l'entremise de l'organisation communautaire à soutenir ce réseau.

Après échange et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1047-01-08  
Relative au projet Réseau en loisirs

CONSIDÉRANT QUE le Réseau en loisirs est constitué de représentants de municipalités et de représentants de comités de loisirs dûment constitués;

CONSIDÉRANT QUE ce regroupement œuvre de façon structurée depuis maintenant trois (3) ans, réalisant plusieurs activités estivales variées, au projet de chacun des milieux participants, à un coût très compétitif;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes du milieu soutiennent le fonctionnement du Réseau en loisirs, notamment en réalisant certaines tâches cléricales, suivi administratif et autres tâches connexes;

CONSIDÉRANT QU'une certaine réorganisation du fonctionnement du Réseau en loisirs est rendue nécessaire en raison du nombre grandissant d'activités réalisées;

CONSIDÉRANT que le Réseau en loisirs Mékinac fait partie des pratiques exemplaires citées dans la politique de développement

social, laquelle a été adoptée par la MRC de Mékinac lors de la séance régulière de juin 2007;

CONSIDÉRANT que le soutien du Réseau en loisirs se retrouve à la fois dans le plan d'action en développement social et dans les projets prioritaires issus du Forum sur le développement économique et social tenu à Sainte-Thècle au mois d'avril 2007;

CONSIDÉRANT que le Réseau en loisirs s'apprête à déposer une demande de soutien financier dans le cadre du « Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) » ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de reconnaître la pertinence du projet Réseau en loisirs pour la population de la MRC de Mékinac et d'appuyer la demande du Réseau en loisirs au Fonds québécois d'initiatives sociales.

- Adoptée à l'unanimité –

### 10.3 Cotisation de l'AQESSS

Monsieur Alain Lampron, directeur général, informe les administrateurs sur les coûts de la cotisation à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux pour l'année 2008 et sur notre contribution au fonds de support à la participation, fonds qui a été créé pour favoriser la participation de toutes les régions du Québec aux différents comités mis sur pied par l'AQESSS.

Pour l'année 2008, le montant de notre cotisation annuelle ainsi que notre contribution au Fonds de support à la participation s'élèvent à 18 705.65 \$

Après échange la résolution suivante :

Résolution : 1048-01-08  
Relative à notre cotisation annuelle  
à l'AQESSS

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de payer notre cotisation à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, incluant le fonds de support à la participation, pour l'année 2008.

- Adoptée à l'unanimité –

### 10.4 Calendrier des rencontres

Monsieur Alain Lampron, directeur général, dépose à titre d'information le calendrier des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2008 ainsi que des comités du conseil d'administration.

#### 10.5 Candidature pour le Prix AQESSS 2008 – Catégorie Accessibilité et continuum des services

Résolution : 1049-01-08  
Relative à la présentation d'un projet  
dans le cadre du Prix AQESSS 2008  
catégorie Accessibilité et continuum des services

ATTENDU QUE notre projet de déploiement des services vise à  
augmenter l'accessibilité et le continuum de ceux-ci;

ATTENDU QUE les sondages effectués dans le cadre de notre  
démarche d'agrément en 2007 démontrent clairement le haut  
niveau de satisfaction de notre clientèle en regard de nos  
services;

ATTENDU QUE le déploiement des services dans les centres  
multiservices sur notre territoire correspond en tous points aux  
critères édictés pour la présentation d'un projet dans le cadre du  
Prix AQESSS 2008 – catégorie Innovation « Prix Accessibilité et  
continuum des services »;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'autoriser la  
direction générale de l'établissement à présenter le projet  
« Déploiement des services dans les centres multiservices sur le  
territoire du CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan » et d'accepter que  
le projet fasse l'objet de communications publiques dans le  
réseau et dans les médias.

- Adoptée à l'unanimité -

#### **CA-067-11**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 21h00.

**Alain Lampron**  
**Secrétaire**